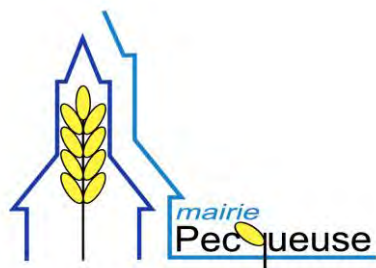


Maîtrise d'ouvrage



Assistance technique



SYNDICAT DE L'ORGE

Schéma directeur et zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de PECQUEUSE (91)

Bordereau des Prix Unitaires

SEPTEMBRE 2016

Commune de PECQUEUSE

Place de la MAIRIE – 91470 - PECQUEUSE

Tel : 01 64 91 01 39 - Fax : 01 64 91 56 38

Bordereau des Prix Unitaires

Désignation des prix unitaires	Unité	Prix unitaire en Euro HT
		(en Chiffres)

PHASE 1 : analyse de l'existant et pré-diagnostic

1- Ce prix rémunère toutes les actions et investigations relatives au recueil de données telles que définies au chapitre III.1.1 " collecte et analyse des données" du cahier des charges. Le FORFAIT.....	F	
---	---	--

2- Ce prix rémunère toutes les actions et investigations telles que définies au chapitre III.1.2 " Reconnaissance de terrain" du cahier des charges. Le FORFAIT.....	F	
---	---	--

3- Ce prix rémunère les mesures ponctuelles de pollution par temps sec aux exutoires pluviaux suspectés de pollution et dans les réseaux telles que décrit au chapitre III.1.2.1 comprenant à minima l'estimation des débits et des mesures de NH4, pH et conductivité L'UNITE.....	U	
--	---	--

Campagnes topographiques

4- Ce prix rémunère les levés topographiques complémentaires des regards d'assainissement en X, Y et Z définis au chapitre III.1.2.2 "Campagne topographique" Le REGARD.....	U	
---	---	--

Industriels et activités non domestiques

5- Ce prix rémunère la phase préparatoire définie au chapitre III.1.2.3 " Industriels et activités non domestiques " pour la gestion des rendez-vous et envoi de courriers aux entreprises LE RENDEZ-VOUS.....	U	
---	---	--

6- Ce prix rémunère les visites techniques destinées à contrôler l'installation d'assainissement des entreprises, y compris les documents du rendu telles que définies au chapitre III.1.2.3 et à l'annexe 2 du cahier des charges LA VISITE.....	U	
--	---	--

Désignation des prix unitaires	Unité	Prix unitaire en Euro HT
		(en Chiffres)

7- Ce prix rémunère les préconisations et estimations de travaux pour la mise en conformité, y compris les documents du rendu, telles que définies au chapitre au chapitre III.1.2.3 et annexe 2 du cahier des charges L'HABITATION.....	U	
---	---	--

Enquête de conformité ANC

8- Ce prix rémunère la phase préparatoire définie au chapitre III.1.2.4 "Enquête sur les installations en ANC" pour la gestion des rendez-vous avec informations préalables des riverains et envoi de courriers LE RENDEZ-VOUS.....	U	
--	---	--

9- Ce prix rémunère les visites techniques destinées à contrôler l'installation ANC des habitations, y compris les documents du rendu telles que définies au chapitre III.1.2.4 et annexe 3 du cahier des charges LA VISITE.....	U	
---	---	--

10- Ce prix rémunère les préconisations et estimations de travaux pour la mise en conformité, y compris les documents du rendu, telles que définies au chapitre au chapitre III.1.2.4 et annexe 3 du cahier des charges L'HABITATION.....	U	
--	---	--

11- Ce prix rémunère les sondages de sol et les essais d'infiltration de type Porchet doublés destinés à l'évaluation des capacités d'épuration et d'infiltration des sols définies au chapitre III.1.2.4 du cahier des charges LE SONDAGE TARIERE ET LE TEST TYPE PORCHET DOUBLE.....	U	
---	---	--

Bâtiments communaux

12- Ce prix rémunère les visites techniques destinées à contrôler la conformité des branchements d'assainissement des bâtiments, y compris les documents du rendu telles que définies au chapitre III.1.2.5 "Contrôle de conformité des branchements d'assainissement des bâtiments communaux" du cahier des charges LA VISITE.....	U	
--	---	--

Désignation des prix unitaires	Unité	Prix unitaire en Euro HT
		(en Chiffres)

13- Ce prix rémunère les préconisations et le chiffrage des travaux pour la déconnection des eaux pluviales et/ou le raccordement des eaux usées au réseau d'assainissement (cas ANC), y compris les documents du rendu, telles que définies au chapitre au chapitre III.1.2.5 du cahier des charges LE BATIMENT.....	U	
--	---	--

Rendu

14- Ce prix rémunère toutes les actions relatives à la réalisation du rapport de Phase I telles que définies au chapitre III.1.3 du cahier des charges. Le FORFAIT.....	F	
--	---	--

PHASE 2 : mesures et investigations

Mesures de débits

15- Ce prix rémunère l'installation et la dépose des débitmètres telles que définies au chapitre III.2.1.1 "mesures de débits" du cahier des charges comprenant les points de mesure de débit en continu et/ou les points de mesure de hauteur d'eau en continu (pas de temps 5 min sur 4 semaines). LE POINT DE MESURE.....	U	
---	---	--

16- Ce prix rémunère le suivi des points de mesure (pas de temps 5 min sur 1 mois) tel que défini au chapitre III.2.1.1 du cahier des charges ; Le prix comprend les visites de relevé des données et d'inspection du matériel installé (nettoyage, relevé des mesures et ré-étalonnage) avec une fréquence minimale de 2 passages/semaine LA SEMAINE DE SUIVI PAR POINT DE MESURE.....	U Semaine/point	
--	-----------------	--

17- Ce prix rémunère l'installation et la dépose d'un détecteur de surverse telles que définies au chapitre III.2.1.1 "mesures de débits" du cahier des charges LE DETECTEUR.....	U	
--	---	--

Désignation des prix unitaires	Unité	Prix unitaire en Euro HT
		(en Chiffres)

18- Ce prix rémunère le suivi du détecteur de surverse tel que défini au chapitre III.2.1.1 du cahier des charges ; Le prix comprend les visites de relevé des données et d'inspection du matériel installé (nettoyage, relevé des mesures et ré-étalonnage) avec une fréquence minimale de 2 passages/semaine La SEMAINE DE SUIVI par détecteur.....	U Semaine/ détecteur	
--	-------------------------	--

19- Ce prix rémunère l'installation d'un pluviographe telle que définie au chapitre III.2.1.1 du cahier des charges Le PLUVIOGRAPHE.....	U	
---	---	--

20- Ce prix rémunère le suivi d'un pluviographe tel que défini au chapitre III.2.1.1 du cahier des charges comprenant le relevé périodique des données et les visites d'inspection du matériel installé (nettoyage, relevé des mesures et ré-étalonnage) avec une fréquence minimale de 2 passages/semaine La SEMAINE DE SUIVI par PLUVIOGRAPHE.....	U Semaine	
---	-----------	--

Mesures de pollution

21- Ce prix rémunère toutes les actions et investigations relatives à la réalisation de prélèvement sur les exutoires suspectés de pollution, la réalisation des analyses en laboratoire et une estimation du débit telles que définies au chapitre III.2.1.2 "Mesures de pollution" du cahier des charges Le POINT DE MESURE et ANALYSE DE L'ECHANTILLON.....	U	
---	---	--

Mesures des débits d'ECPP

22- Ce prix rémunère toutes les actions et investigations telles que définies au chapitre III.2.1.3 "mesure des débits d'eaux claires parasites permanentes" du cahier des charges Le FORFAIT.....	F	
---	---	--

Impact sur le milieu naturel

23- Ce prix rémunère les mesures ponctuelles de pollution et les analyses en laboratoire telles que définies au chapitre III.2.1.4 du cahier des charges Le POINT DE MESURE et ANALYSE DE L'ECHANTILLON.....	U	
---	---	--

Désignation des prix unitaires	Unité	Prix unitaire en Euro HT
		(en Chiffres)

24- Ce prix rémunère les mesures de débit du cours d'eau telles que définies au chapitre III.2.1.4 "évaluation de l'impact du système d'assainissement sur le milieu naturel" du cahier des charges La MESURE.....	U	
---	---	--

Faisabilité des techniques alternatives

25- Ce prix rémunère toutes les actions et investigations telles que définies au chapitre III.2.2 "faisabilité des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales par infiltration" à l'exclusion des sondages de reconnaissance des sols et des essais d'infiltration Le FORFAIT.....	F	
--	---	--

26- Ce prix rémunère les sondages de sol et les essais d'infiltration de type Porchet doublés destinés à l'évaluation des techniques alternatives tels que définis aux chapitres III.1.2.5 et III.2.2 du cahier des charges LE SONDAGE TARIERE ET LE TEST TYPE PORCHET DOUBLE...	U	
---	---	--

27- Ce prix rémunère les sondages de sol et les essais d'infiltration de type Lefranc ou Nasberg destinés à l'évaluation des techniques alternatives tels que définis au chapitre III.2.2 du cahier des charges LE CAROTTAGE ET LE TEST TYPE LEFRANC.....	U	
--	---	--

Investigations complémentaires

28- Ce prix rémunère les inspections télévisées des réseaux d'assainissement telles que définies au chapitre III.2.3.1 "inspections télévisées" et à l'annexe 1. Il comprend le curage préalable des canalisations, l'amenée et le repli du matériel, la protection et la signalisation du chantier, la remise en état des lieux, l'inspection télévisée, le rapport d'inspection sous format papier et DVD et toutes les sujétions nécessaires à la réalisation des inspections Le METRE LINEAIRE D'INSPECTION.....	U	
---	---	--

29- Ce prix rémunère la réalisation de tests à la fumée et tests sonores tels que définis au chapitre III.2.3.2 "localisation des mauvais branchements " du cahier des charges LE FORFAIT.....	F	
---	---	--

Désignation des prix unitaires	Unité	Prix unitaire en Euro HT
		(en Chiffres)

30- Ce prix rémunère toutes les actions et investigations relatives à la réalisation du rapport de Phase II telles que définies au chapitre III.2.4 "Présentation des résultats de phase 2" du cahier des charges Le FORFAIT.....	F	
--	---	--

Phase 3 : Fonctionnement du système d'assainissement

Modèle hydraulique

31- Ce prix rémunère toutes les actions telles que définies au chapitre III.3.1 "modèle hydraulique du système d'assainissement ", y compris les documents du rendu Le FORFAIT.....	F	
--	---	--

Bilan de fonctionnement du système d'assainissement et propositions de scénarios

32- Ce prix rémunère toutes les actions et investigations relatives à la réalisation de la Phase III telles que définies au chapitre III.3.2 "Bilan de fonctionnement du système d'assainissement" du cahier des charges Le FORFAIT.....	F	
---	---	--

Propositions de scénarios

33- Ce prix rémunère toutes les actions et investigations relatives à la réalisation de la Phase III telles que définies au chapitre III.3.3 "propositions de scénarios" du cahier des charges Le FORFAIT.....	F	
---	---	--

Rendu

34- Ce prix rémunère toutes les actions relatives à la réalisation du rapport de Phase III telles que définies au chapitre III.3.4 du cahier des charges Le FORFAIT.....	F	
---	---	--

Désignation des prix unitaires	Unité	Prix unitaire en Euro HT
		(en Chiffres)

PHASE 4 : élaboration du schéma directeur

35- Ce prix rémunère toutes les actions et investigations telles que définies au chapitre III.4 "élaboration du schéma directeur" du cahier des charges, comprenant les documents de rendu (provisoire et définitif) de la phase 4 Le FORFAIT.....	F	
---	---	--

PHASE 5 : zonage d'assainissement et dossier d'enquête publique

36- Ce prix rémunère toutes les actions et investigations telles que définies au chapitre III.5 "zonage d'assainissement et dossier d'enquête publique" du cahier des charges, comprenant les rendus des rapports provisoires et définitifs de la phase 5 Le FORFAIT.....	F	
--	---	--

REUNIONS

37- Ce prix rémunère la participation du prestataire aux réunions de lancement de l'étude, des 4 premières phases, de présentation en conseil municipal, de présentation au commissaire enquêteur, d'enquête publique La REUNION.....	U	
--	---	--